

Le 29 août 2024

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

SIRET 335 214 698 0007B
APE 742A

ELABORATION DU PLU

Réunion n°32 - Réunion sur règlement écrit - 29 août 2024

Participants : Mme GODET (Maire) - M. REYNAUD - M. LEJEUNE - Mme CHATRON
- Mme GARIN - M. CORBEL (excusé) - M. MARTINE (Excusé) - M. FOURNEL - Mme
BIDET - Mme GONGUET - M. BOLON - M. BONJEAN (Excusé)

Excusés : AGENCE 01 (madame GENAUDY)

Le propriétaire de la parcelle fléchée pour l'habitat partagé à Vieu a donné son accord pour vendre à 12 € à condition de détacher un lot de 500 m². Cette condition n'est pas recevable.

La commune demande de desserrer un peu les limites de la zone urbaine : 900 m² à Belmont + 500 m² Voglans + 500 m² à Bioléaz + 500 m² à Vercossin + 1600 m² à Sutrieu + 1500 m² à Fitignieu + 900 à Craveches + 1800 m² à Don + 1300 m² à Massignieu.

Secteur de la Comture : à classer en zone UC + prévoir un emplacement réservé pour l'élargissement de la voirie et création d'une placette de retournement.

Autoriser l'implantation des panneaux solaires au sol.

Marge de recul de 100 m par rapport à tous les bâtiments d'élevage.

Prévoir des règles pour les bâtis remarquables.

Prochaines réunions :

- 26 septembre 14h : réunion PPA
- 7 novembre 14h : validation avant arrêt



Vincent BIAYS